



VU POUR VOUS

## JOURNÉES FRANCOPHONES DE RECHERCHE EN SOINS (JFRS) À ANGERS, LES 1<sup>ER</sup> ET 2 DÉCEMBRE 2016

Yannick Ung<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ergothérapeute, PhD (cand.) en sociologie de la santé, Responsable pédagogique à l'IFE de Paris (ADERE), Expert à l'HAS (comité « objets connectés ») et à la DGOS (évaluateur PHRIP), Université Paris Descartes, Paris, France.

Adresse de contact : [yannick.ung@me.com](mailto:yannick.ung@me.com)

La **Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie** est publiée par CARAFE, la Communauté pour l'Avancement de la Recherche Appliquée Francophone en Ergothérapie

doi:10.13096/rfre.v3n2.92

ISSN: 2297-0533. URL: <https://www.rfre.org>



Pour la troisième fois à Angers se déroulaient les Journées Francophones de Recherche en Soins (JFRS) du 1<sup>er</sup> au 2 décembre 2016. Cet évènement, organisé par le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) angevin, avait pour thème « Les nouvelles technologies en santé, un outil au service de la recherche ». Le congrès poursuivait l'objectif d'explorer les pistes d'innovation et de recherches technologiques répondant aux attentes et besoins de santé qui deviennent de plus en plus complexes et exigeants. Près de 410 congressistes étaient présents pour participer aux présentations des chercheurs et praticiens provenant du Canada, de France, du Liban, du Sénégal, de Suisse et de Tunisie. Fer de lance de la recherche paramédicale en France, les interventions de soins infirmiers en milieu hospitalier ont très largement occupé le programme de ces journées d'étude. Pour autant, les JFRS marquent une réelle intention de promouvoir les pratiques interprofessionnelles basées sur les données probantes. Les domaines de recherche liés à la e-santé et aux technologies d'assistance ont ainsi été abordés de façon plurielle, y compris par des ergothérapeutes.

En guise d'ouverture des journées d'étude, l'intervention d'Hélène Coulonjou, cheffe du Bureau Innovation et recherche clinique de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) au ministère des Affaires sociales et de la Santé, a dressé le tableau des dispositifs de recherche existants en France soutenus par des fonds gouvernementaux. Chaque année, la DGOS lance une campagne pour des appels à projets de recherche sur les soins et l'offre de soins. Ces appels à projets s'inscrivent dans cinq programmes de recherche appliquée et/ou hospitalière couvrant les champs de recherche (1) translationnelle (PRT), (2) clinique (PHRC), (3) médico-économique (PRME), (4) infirmière et paramédicale (PHRIP) ainsi que sur (5) la performance du système de soins (PREPS). Si le *gold standard* attendu pour les PHRC privilégie les essais randomisés contrôlés, les PHRIP offrent une opportunité pour les professionnels paramédicaux français, dont les ergothérapeutes, de soutenir des projets de recherche en santé connectée. L'exigence de publications dans des revues scientifiques avec un facteur d'impact élevé et la plus-value des projets de recherche multicentriques sont les indicateurs d'une volonté affirmée de coopérations nationales et internationales. Le facteur d'impact est un indice (un nombre) qui estime la visibilité d'une revue scientifique, à partir du nombre moyen des citations de chaque article de la revue. Plus le facteur est élevé, plus la revue est, non seulement consultée, mais également citée par d'autres auteurs. Par exemple, la revue américaine d'ergothérapie (*American Journal of Occupational Therapy*) a eu en 2015 un facteur d'impact de 3,135 comparativement à celui de 1,179 attribué à la revue canadienne d'ergothérapie.

Cette troisième édition des JFRS s'est terminée par l'intervention de Chantal Eymard et Monique Rothan-Tondeur, pionnières françaises de la recherche en soins infirmiers et respectivement titulaires d'une chaire universitaire en didactique professionnelle à l'Université d'Aix-en-Provence et en sciences infirmières à l'Université Paris 13. Dans un premier temps, Chantal Eymard a rappelé l'évolution de la place des infirmières francophones dans les centres de recherche, malgré des différences significatives d'un pays à l'autre. Elle a ensuite abordé l'accès des infirmières françaises aux postes d'enseignant-chercheur dans les universités et les retombées possibles sur l'échiquier inter-

national. En réponse à ces interrogations, Monique Rothan-Tondeur propose trois principes pour construire les fondations de la recherche infirmière en France, soit : (1) d'acquérir une formation dans d'autres disciplines ; (2) de maîtriser les biostatistiques pour appuyer sa pratique professionnelle sur des preuves scientifiques et soutenir des projets de recherche quantitative ; (3) de travailler sur un sujet innovant plutôt que populaire. Elle affirme l'importance de créer des équipes de recherche infirmière :

*« L'interdisciplinarité est importante, mais la recherche interdisciplinaire, pluriprofessionnelle ne se développera sereinement que lorsque nous [les infirmières] n'aurons pu développer un savoir rigoureux sur notre rôle propre. Il nous faut créer les conditions de la reconnaissance de notre apport au fonctionnement du système et à la délivrance de soins de qualité, sûrs, efficaces et équitables par des études scientifiques rigoureuses. Pour cela, il nous faut nous fédérer, ne pas travailler en solo sur de microscopiques thématiques, mais s'intégrer ou former des équipes ».*

Ces propos peuvent inspirer les ergothérapeutes dans le développement et la consolidation de la recherche francophone en ergothérapie.

Fort d'une dimension politique, professionnelle et scientifique, ce congrès a posé les jalons des enjeux de la santé connectée, que ce soit l'amélioration de la qualité des interventions, la promotion des métiers paramédicaux ou encore le rayonnement des établissements de santé. À ce titre, il ressort une différence d'orientation entre la volonté des infirmières de construire jusqu'au troisième cycle une formation en « science infirmière » et la perspective des ergothérapeutes francophones de créer des *curricula* de formation (en master voire au doctorat) ouverts à tous les professionnels, à l'instar des sciences de l'occupation ou encore des sciences de la santé. En somme, le développement de programmes d'études universitaires supérieures demeure une clé pour l'excellence !